Avenant 4

Comme l'y autorise l'Article 21 du Règlement sportif du Trophée Michelin Alps 2022, par le présent avenant BZ Consult Sàrl, organisateur-promoteur du Trophée Michelin Alps 2022 modifie ce qui suit pour le Rallye Mt-Blanc Morzine :

Annexe 1 – Plan d'apposition des adhésifs obligatoires

Le Bibendum Michelin à apposer sur le toit n'est pas obligatoire à l'occasion du Rallye Mt-Blanc Morzine.

Ainsi fait à Sion le 7 septembre 2022

L'organisateur-promoteur
BZ Consult Sàrl